

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(72e réunion)

tenue le mercredi 4 avril 2001

Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2000.
5. Boycott de l'évaluation institutionnelle : informations et décision.
6. États financiers 1999-2000.
7. Assurances collectives - orientations pour 2001-2002 (décision).
8. Manifestation du 21 avril 2001.
9. Divers.
10. Levée de l'assemblée.

Présences : 51 membres.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTIE D'ASSEMBLÉE

Résolution 72.1

Il est proposé de nommer Yves Lafond à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Ivan L. Simoneau

App. : René Pelletier

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Résolution 72.2

Il est proposé d'accepter les personnes suivantes : Stéphane Beaulieu, François Cloutier, Justin Davoh et El Mostafa Habboub comme nouveaux membres du SPECS.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Claude Marchard

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 72.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : Clermont Olivier

App. : Jacques Gagnon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} NOVEMBRE 2000

Résolution 72.4

Il est proposé d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale (71^e réunion), tenue le 1^{er} novembre 2000, tel que rédigé.

Prop. : Yves Lawler

App. : Thérèse Létourneau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **BOYCOTT DE L'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE - informations et décision**

Ivan L. Simoneau présente le dossier.

Résolution 72.5

Il est proposé que l'Assemblée générale

- dénonce le projet d'habilitation dans les instances locales;
 - boycotte l'évaluation institutionnelle en refusant de participer :
 - à tout comité ad hoc portant sur le sujet ;
 - et à tout travail sur cette question à une instance ou à une autre du collège;
- jusqu'à ce que des mesures garantissant le retrait de l'habilitation du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) soient acquises.

Prop. : Ivan L. Simoneau

App. : René Pelletier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **ÉTATS FINANCIERS 1999-2000**

Pierre Lambert présente le dossier.

Résolution 72.6

Il est proposé que l'Assemblée générale accepte le rapport de la vérificatrice, Mme Jacynthe Bourgeois, relativement aux États financiers pour la période se terminant le 30 juin 2000.

Prop. : Pierre Lambert

App. : Alain Chevrette

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 72.7

Il est proposé que l'Assemblée générale adresse une motion de félicitations aux personnes en charge de la trésorerie pour 1999-2000 et 2000-2001.

Prop. : Chantal Daneau

App. : Thérèse Létourneau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ASSURANCES COLLECTIVES - orientation 20001-2002

Claude Tétreault présente le dossier.

Résolution 72.8

Il est proposé que l'Assemblée générale

- 1) adopte le projet suivant concernant l'assurance traitement longue durée :
 - 1.1 maintien de l'adhésion facultative, sans preuve d'assurabilité, d'une enseignante ou d'un enseignant non permanent pendant les trente jours qui suivent la signature de chacun des trois premiers contrats;
 - 1.2 maintien de l'adhésion facultative en tout temps pour les enseignantes et les enseignants non permanents, avec preuve d'assurabilité;
 - 1.3 obligation de l'adhésion, sans preuve d'assurabilité, d'une enseignante ou d'un enseignant qui acquiert la permanence;
 - 1.4 possibilité d'adhésion, pendant les soixante premiers jours de l'année d'enseignement 2001 - 2002, avec preuve d'assurabilité, pour les enseignantes et les enseignants permanents, sinon impossibilité d'adhésion par la suite;
 - 1.5 possibilité d'annuler la protection pour les enseignantes et les enseignants deux ans avant l'admissibilité à la retraite, sans réduction actuarielle;
- 2) écarte un nouvel appel d'offres pour le renouvellement 2002 et adopte plutôt la stratégie suivante pour l'assurance maladie de base :
 - 2.1 que les modifications aux protections se limitent aux garanties de base sur les médicaments et portent sur les objets suivants :
 - remboursement à 90 % des médicaments génériques,
 - réduction de 100 % à 80 % du remboursement pour les injections liquides et les médicaments homéopathiques;
 - 2.2 qu'aucune hausse du plafond de la co-assurance ne soit retenue;

3. ASSURANCES COLLECTIVES - orientation 20001-2002 (suite)

Résolution 72.8...
pour:

3) mandate ses représentantes et représentants

3.1 demander à la CSN qu'elle intervienne auprès du gouvernement pour que celui-ci adopte une politique visant la réduction du prix des médicaments;

3.2 intervenir auprès de la CSN afin qu'elle entreprenne une étude et une réflexion sur la possibilité d'implanter une police modulaire à la CSN;

3.3 accepter tout élargissement des effectifs preneurs de la police, dans la mesure où des rapprochements avec d'autres groupes syndiqués le rendraient possible.

Prop. : Claude Tétreault

App. : Céline Lemieux

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

8. MANIFESTATION DU 21 AVRIL 2001

Jean Lacharité informe sur cet événement et les revendications qui y sont associées.

Résolution 72.8

Il est proposé que l'Assemblée générale invite tous les membres du SPECS à participer à la manifestation du 21 avril 2001 à Québec dans le cadre du Sommet des peuples des Amériques.

Prop. : Jean Lacharité

App. : Jean-Pierre Landry

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 72.9

Il est proposé que l'Assemblée générale invite les enseignant-e-s à déplacer les remises des travaux prévues pour les 19-20 avril à une date ultérieure afin de favoriser la participation des étudiants-e-s aux activités du Sommet des peuples des Amériques.

Prop. : Yves Lawler

App. : Luc Gauthier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DIVERS

Aucun point soulevé.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Thérèse Létourneau propose la levée de l'assemblée.

Ivan L. Simoneau, président

Élise Tétreault, secrétaire